Fiche annexe III-H MONTANT MAJORATION PENSION DE REVERSION DU REGIME GENERAL

| Au 1 ^{er} janvier 2022, le montant du plafond de ressources pour la majoration de la pension de retraite de réversion s'élève à 2653,12€ par trimestre soit 884,37€ par mois.¹ |
|---|
| |

¹ L.161-25 du code de la sécurité sociale et circulaire cnav n°2022-3-du 11 janvier 2022